

KNX Basic : Mettre en œuvre une installation domotique basée sur le protocole KNX.

RS5779 · RS · Publiée

L'essentiel

Code(s) NSF	255
Formacode(s)	24472
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'enregistrement	26/01/2022
Date d'échéance	26/01/2025

Certificateur(s)

ASSOCIATION KNX FRANCE · SIRET : 38951831700018

Partenaires habilités

13 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 13 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
AFPA ENTREPRISES	82409268800137	Former et organiser l'évaluation
DOMLIGHT ELEC	89868043400013	Former et organiser l'évaluation
HAGER SAS	71206375900237	Former et organiser l'évaluation
LA FEE CONNECTIVITE	84344884600025	Former et organiser l'évaluation
LEXTREM ENGINEERING CONSULTING SOCIETY	48290268100014	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL TECHNIQUE GASTON BERGER	19590258000065	Former et organiser l'évaluation
LYCEE GENERAL TECHNOLOGIQUE HENRI LORITZ	19540042900021	Former et organiser l'évaluation
LYCEE POLYVALENT JEAN BAPTISTE COLBERT	19560026700049	Former et organiser l'évaluation
SCHNEIDER ELECTRIC FRANCE	42110670900668	Former et organiser l'évaluation
SIEMENS S.A.S	56201677401660	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 13 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rs5779-knx-basic-mettre-en-oeuvre-une-installation-domotique-basee-sur-le-protocole-knx/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le marché de la domotique en France représente sur l'année 2019 plus d'un milliard d'euros de dépenses directes, et cela ne risque pas de baisser avec l'appétence croissante du grand public pour les objets connectés, ainsi qu'avec les évolutions réglementaires de normes énergétiques dans le secteur de la construction.

Or,

le développement des solutions domotiques et des objets connectés nécessite d'avoir des professionnels formés et compétents.

S'il existe aujourd'hui des formations diplômantes menant aux métiers de la

domotique (BTS Fluides Energies Domotique, Licence Pro domotique, etc.) qui permettent d'acquérir des connaissances techniques et de mettre en place et vérifier la conformité des installations au regard des lois et décrets relatifs à l'environnement ou à la sécurité des biens et des personnes, celles-ci sont par nature généralistes et demandent à être complétées par la connaissance des protocoles propres à ce type de technologie et de matériels.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

- Promouvoir le déploiement de solutions domotiques au travers du protocole KNX
- Définir le matériel adapté pour répondre aux demandes fonctionnelles du client et pour respecter les règles de mise en œuvre en fonction de la nature du bâtiment.
- Comprendre et définir la topologie du bus de communication adaptée aux matériels mis en œuvre.
- Expliquer un problème technique et/ou partager des acquis avec d'autres professionnels
- Mettre en service le matériel mis en œuvre, paramétré et programmé
- Evaluer le bon fonctionnement et la pérennité de la programmation Identifier et corriger un dysfonctionnement.
- Créer et gérer la documentation technique ainsi que les sauvegardes obligatoires pour une installation domotique.

Voies d'accès

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

- Avoir de bonnes connaissances en électricité
- Avoir des notions sur les installations communicantes
- Connaître l'environnement Windows

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE

Le jury est composé de :

- Un représentant de l'Association KNX France
- Un formateur certifié KNX qui n'est pas intervenu dans la formation
- Un intégrateur domotique certifié KNX.

Base légale

Date de décision	26/01/2022
Durée de l'enregistrement	3 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	26/01/2025

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<http://knx.fr/KNX-France-formation-KNX.html>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rs/5779/>

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	249
Parcours menés à terme	248
Taux d'achèvement	100 %
Période	04/2022 – 07/2025

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	276
Montant total engagé	523 476 €
Coût moyen par dossier	1 897 €
Durée moyenne	34 h
Période	02/2022 – 01/2025
France compétences	94 %
Reste à charge titulaire	4 %
France Travail	1 %
Entreprise	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.